

La microstructure des articles prépositionnels dans les dictionnaires polonais-français

Par Witold Ucherek

Publication en ligne le 10 février 2014

Résumé

La communication porte sur les critères utilisés dans la division des articles lexicographiques consacrés aux prépositions élémentaires. Après avoir analysé presque 200 articles complexes venant de 16 dictionnaires généraux polonais-français de différente taille, publiés entre 1969 et 2012, l'auteur arrive à la conclusion qu'ils ont le plus souvent une structure hétérogène, ce qui rend leur consultation difficile, et propose quelques améliorations de leur construction.

Mots-Clés

[Lexicographie bilingue](#), [dictionnaires polonais-français](#), [article prépositionnel](#), [microstructure](#), [division](#).

Table des matières

[Introduction](#)

1. Articles prépositionnels dans les parties métalexigraphiques des dictionnaires consultés
2. Place des prépositions dans la macrostructure des dictionnaires consultés
3. Articles simples vs. articles complexes
4. Principes d'organisation des articles complexes
 - 4.1. Rection de la vedette
 - 4.2. Propriétés combinatoires de la vedette
 - 4.3. Équivalents français de la vedette
 - 4.4. Sémantisme de la vedette
 - 4.5. Articles à structure hétérogène
5. Remarques finales

Texte intégral

Introduction

Dans cette communication, je me donne pour but d'analyser l'organisation des articles lexicographiques consacrés aux prépositions, venant des dictionnaires généraux polonais-français. Plus exactement, je m'intéresse aux critères utilisés dans la division des articles complexes. Après l'examen de ces articles, je voudrais suggérer quelques améliorations possibles concernant leur construction.

Pour les besoins de l'analyse, j'ai consulté 20 dictionnaires bilingues, publiés entre 1969 (DP) et 2012 (LS) [\[1\]](#), parmi lesquels on trouve l'unique grand dictionnaire polonais-français (80 000 articles), tous les dictionnaires de taille moyenne, dont la macrostructure varie approximativement entre 30 000 (LS) et 40 000 (DP) articles, ainsi qu'un choix représentatif des petits dictionnaires. Dans 4 des 20 dictionnaires consultés (BE, JF, LI, MI), aucun article prépositionnel n'est divisé en rubriques, ce qui les exclut de l'examen.

Quant aux mots-souches polonais, je me suis limité aux 18 prépositions élémentaires, laissant de côté d'autres types de prépositions simples. Il convient de signaler tout de suite que 5 dictionnaires ont banni certaines prépositions de leur macrostructure : c'est le cas de *ku* (absente dans BU, LP, SS et PO), et aussi de *między* et *przy* (omises dans les deux dictionnaires Larousse : LP et LA). Ces lacunes dans la nomenclature ne sont nullement justifiées.

Ensuite, dans les 16 dictionnaires restants, seuls certains articles prépositionnels sont complexes. Leur nombre va de 6 dans le BU jusqu'à 17 dans le GD. Au total, les observations qui suivront découlent de l'examen de presque 200 articles.

1. Articles prépositionnels dans les parties métalexicographiques des dictionnaires consultés

Un usager du dictionnaire peut s'attendre à trouver des informations relatives à la microstructure des articles dans les préfaces ou autres énoncés introductifs et, dans une moindre mesure, dans les tables de signes conventionnels. Or, parmi les 16 dictionnaires consultés, il y en a 4 (LP, LA, MB, SP) qui ne font aucune allusion à leur pratique de construction des articles.

Dans 10 autres dictionnaires (BU, SS, OX, KS, US, JT, DU, DE, LS, DP), on donne seulement quelques précisions sur certains éléments de la microstructure. Cependant, aucun d'eux ne renseigne *expressis verbis* sur la structure des articles complexes, qui semblent être la norme lorsque l'entrée est polysémique. Si on peut, malgré tout, s'en faire une idée, c'est grâce à l'explicitation de la fonction de certains signes conventionnels, tels les chiffres romains, les lettres, les points-virgules, les losanges et surtout les chiffres arabes, utilisés d'habitude pour distinguer les diverses significations du mot d'entrée. S'en démarquent le PO et le GD où l'on parle des divisions sémantiques présentes dans le cas des entrées polysémiques.

En outre, dans aucun dictionnaire on n'expose les principes d'élaboration des articles portant sur les prépositions, contrairement par exemple à ceux consacrés aux substantifs, verbes, adjectifs et adverbes (cf. par ex. GD, DP, PO, LS, DE).

2. Place des prépositions dans la macrostructure des dictionnaires consultés

Dans l'immense majorité des cas, à une préposition polonaise correspond un article lexicographique à part. Un écart à cette règle se laisse observer dans les entrées *z* et *za* de certains dictionnaires. En effet, les adverbes homonymes à ces deux prépositions sont

attestés en polonais. De ce fait, dans 5 dictionnaires (GD, DP, DE, PO, SS), l'article *za* est divisé en sections numérotées par des chiffres romains qui signalent le changement de catégorie grammaticale de la vedette. Dans 3 dictionnaires (GD, DP, DE), il en est de même pour l'article *z*. Dans le OX, on distingue les emplois prépositionnel et adverbial de *za* en utilisant un indicateur grammatical (*prép.* et *adv.*) et un alinéa. Une autre technique est adoptée dans le LS qui propose deux entrées homonymes, *za*¹ *prép* et *za*² *adv* [2].

Les dictionnaires restants soit négligent les emplois adverbiaux de *z* et *za*, soit ne sont pas suffisamment attentifs à l'opposition entre la classe des prépositions et celle des adverbes, et confondent les deux types d'emploi de la vedette au sein d'un seul article, généralement identifié comme prépositionnel. C'est ainsi que dans le PO, la rubrique 18 de l'article *z* est pourvue du commentaire sémantique *mniej więcej* (« à peu près » [3]) et l'on voit bien que dans l'exemple cité (*z pięd kilo – environ cinq kilo*) *z* fonctionne comme un adverbe (voir aussi par ex. les articles *za* dans BU, US, SP ou JT).

En outre, dans le DE, l'article *z*, dont la troisième section contient les emplois adverbiaux de la vedette, se subdivise également et au même niveau (ce qui pourrait sembler contraire aux principes de la division logique) en fonction du cas régi par la préposition *z*: ses deux premières sections, numérotées par les chiffres romains, correspondent à *z* suivi respectivement d'un syntagme nominal (désormais SN) au génitif et à l'instrumental. Une tentative de prise en compte du cas régi par une préposition se laisse observer aussi dans le SP qui introduit deux articles homonymes *z*. Dans le premier, la vedette se combine avec l'instrumental, et dans le second, avec le génitif. Cette dernière démarche, tout à fait exceptionnelle dans les dictionnaires consultés, fait penser à la pratique du dictionnaire de langue polonaise de Dunaj [4] où, dans le cas de l'existence d'une double ou triple rection d'une préposition, on introduit justement deux ou trois vedettes homonymes, distinguées par des chiffres romains (par ex. *za* I *prép* + SN au génitif, *za* II *prép* + SN à l'accusatif, *za* III *prép* + SN à l'instrumental).

3. Articles simples vs. articles complexes

La distinction entre un article simple et un article complexe ne devrait pas poser de problèmes. Dans le cas d'une structure simple, sans subdivision en rubriques, la vedette est le plus souvent suivie d'un indicateur de catégorie grammaticale et éventuellement de la transcription phonétique. Viennent ensuite l'inventaire des équivalents et, facultativement, l'exemplification. Parfois, c'est la section phraséologique qui clôt l'article. Le cas limite c'est par exemple l'entrée *bez* du LP qui a la forme suivante : *bez prep sans*.

Pourtant, certains articles, qui, du fait de l'absence des chiffres introduisant d'ordinaire des rubriques successives, sont apparemment simples, possèdent en réalité une structure plutôt complexe. Que l'article *przed* du KS nous serve d'exemple : *przed praep (o miejscu* « à propos du lieu ») devant ; ~ *szkołą* devant l'école ; (*o czasie* « à propos du temps ») avant ; ~ *ósmą godziną* avant huit heures ; *fraz. ~e wszystkim* avant tout. Ici, le point-virgule, utilisé aux dires de l'auteur pour séparer les équivalents et les exemples d'emploi, sépare également deux sens (spatial et temporel) du mot d'entrée. Or, cette dernière fonction devrait être assumée, d'après le mode d'emploi du dictionnaire, par les chiffres arabes, effectivement présents dans d'autres articles prépositionnels (cf. par ex. l'article *po* qui se subdivise en 3 rubriques numérotées : 1. (*czas* « temps »), 2. (*miejsce* « lieu »), 3. (*o języku* « à propos d'une langue »)).

Ceci dit, en rédigeant cet article, l'auteur du dictionnaire s'est probablement inspiré de l'article *przed* du MI que voici : *przed przyim (w przestrzeni* « dans l'espace ») devant ; ~ *szkołą* devant l'école ; (*w czasie* « dans le temps ») avant ; ~ *pójściem do szkoły* avant l'école. Seulement, l'auteur du MI explique que dans son dictionnaire, le point-virgule sert entre autres à délimiter les différentes significations de la vedette.

4. Principes d'organisation des articles complexes

Comme on l'a déjà dit, dans les 12 dictionnaires qui, dans leurs énoncés métalexigraphiques, font allusion à la construction des articles complexes, on affirme que les rubriques successives sont identifiées par des chiffres arabes. Plus précisément, dans la majorité des cas, ces chiffres auraient pour fonction de distinguer les différentes significations des mots-souches (SS, KS, JT, OX, DE, LS, PO, DP, GD). Seuls deux dictionnaires (BU et DU) attribuent aux chiffres arabes un autre rôle, à savoir celui d'introduire des équivalents français de sens différent. Il ne nous reste à présent que de confronter ces principes méthodologiques à la pratique lexicographique.

4.1. Rectification de la vedette

L'article *za* du DE est organisé, au premier niveau de profondeur, plutôt selon les cas régis par la vedette que d'après le principe sémantique. Les distinctions sémantiques apparaissent au niveau inférieur et elles sont introduites par les lettres minuscules. La

structure générale de cet article est la suivante : *za praep z rzeczownikiem* « avec un nom » : 1. (w bierniku i narzędniku w wyrażeniach oznaczających « à l'accusatif et à l'instrumental dans des expressions signifiant » : a), b), c) 2. (w bierniku « à l'accusatif ») : a), /.../, f) 3. (w narzędniku « à l'instrumental ») : a), b) 4. (w dopełniaczu « au génitif ») : (czas miniony « temps passé »). Bien que la structuration de l'article d'après la rection prépositionnelle ne soit pas rigoureuse à 100% (cf. section 1. où on cumule certains emplois à l'accusatif et à l'instrumental), l'idée même de prendre en considération le cas régi par une préposition dans la construction d'un article prépositionnel est très bonne.

En effet, dans un bilingue polonais-français, une information explicite sur la rection de la vedette prépositionnelle s'avère particulièrement utile lorsqu'elle sélectionne non pas un seul, mais deux ou trois cas, dans la mesure où le cas régi peut impliquer des choix de traduction différents. Pour en revenir à l'article dépouillé, par exemple *za* employée dans son sens temporel aura pour équivalent français *sous* uniquement lorsqu'elle impose à son régime le génitif (*za Ludwika XIV – sous Louis XIV*) ; dans le cas où, utilisée toujours dans son sens temporel, elle implique l'accusatif, on la traduira entre autres par *dans* (*za rok – dans un an*), mais jamais par *sous*.

Malheureusement, les deux tentatives du DE (cf. articles *z* et *za*) et un essai du SP (article *z*, cf. plus haut point 2) constituent de rares exceptions à l'omission systématique du cas régi par une préposition dans les dictionnaires généraux polonais-français [5]. En fait, le seul ouvrage qui en informe toujours, quoique de façon implicite, est le LS où en guise d'indicateur grammatical on donne entre parenthèses le pronom indéfini *coś*, décliné conformément à la rection de la vedette (par ex. *bez* (czegoś), *między* (czymś)). C'est dans ce dictionnaire que l'on trouve un autre exemple d'article complexe organisé selon la (double) rection de la vedette : *na* *prép* 1 (*coś*) 2 (*czymś*).

4.2. Propriétés combinatoires de la vedette

Je n'ai relevé que deux articles construits entièrement selon des propriétés combinatoires de la préposition vedette : *do* dans le DP et *bez* dans le GD. À titre d'exemple, ce dernier article a la forme suivante : *bez* *prép* 1. (*przed rzeczownikiem i zaimkiem osobowym* « devant un nom et un pronom personnel ») ; 2. (*przed rzeczownikiem odstownym* « devant un substantif déverbal ») ; 3. (*w wyrażeniach, które mają charakter samodzielny* « dans des expressions qui ont un caractère indépendant ») ; 4. (*z przeczeniem : w wyrażeniach mających odcień słabszego natężenia* « avec la négation : dans des expressions exprimant une intensité affaiblie ») ; 5. (*użycia z pominięciem rzeczownika* « emplois avec ellipse du substantif »). Remarquons que dans les deux cas, la fonction des chiffres arabes n'est pas

du tout conforme aux principes exposés dans les parties introductives des deux dictionnaires.

4.3. Équivalents français de la vedette

L'article *na* du DU est organisé selon les différents équivalents du mot-souche. On y trouve 8 rubriques numérotées dont chacune correspond à un et seulement un équivalent français de *na* : 1 sur, 2 à, 3 dans, 4 en, 5 de, 6 pour, 7 par, 8 contre. Rappelons qu'ici, la fonction des chiffres arabes est conforme à ce qu'on annonce dans le mode d'emploi du dictionnaire (cf. point 4).

Toutefois, dans certains ouvrages qui prétendent organiser leurs articles selon le sémantisme de la vedette, il ne manque pas d'articles prépositionnels dans lesquels les chiffres arabes introduisent aussi des équivalents de la vedette. Pour preuve, l'article *do* du OX : 1 à, 2 en, 3 chez, 4 jusqu'à, ou bien l'article *pod* du JT : 1 sous 2 à 3 vers 4 près (sic !) 5 en 6 contre (cf. aussi article *dla* dans JT, *do* dans US, *między* dans DP, *na* dans DE, OX et KS, *nad* dans JT, *o* dans US et JT, *pod* du DE, *przed* et *u* du JT).

4.4. Sémantisme de la vedette

Bien entendu, il ne manque pas de cas où c'est réellement le critère sémantique de la subdivision qui a été rigoureusement respecté dans les dictionnaires consultés. Voici quelques exemples de son application : *po* 1 (czas « temps ») 2 (miejsce « lieu ») 3 (sposób « manière ») 4 (ilość « quantité ») 5 (cel « but ») (MB) ; *dla* 1 (wyrażenie celu « expression du but ») 2 (wyrażenie przeznaczenia « expression de la destination ») (SP) ; *do* 1 (w kierunku « en direction de ») 2 (do środka « à l'intérieur de ») 3 (dotyczy czasu « concerne le temps ») (KS) ; *na* 1 (miejsce « lieu ») 2 (środek lokomocji « moyen de locomotion ») 3 (kierunek « direction ») 4 (termin « terme ») 5 (okazja « occasion ») 6 (sposób « manière ») 7 (miara, wielkość « mesure, grandeur ») 8 (przyczyna « cause ») 9 (oczekiwanie « attente ») (PO).

Il est alors intéressant de se demander si l'information sémantique donnée entre parenthèses vise vraiment les différentes significations de la vedette. Or, parfois il ne s'agit pas des sens d'une préposition polonaise, mais des significations des syntagmes prépositionnels tout entiers. Il en est ainsi par exemple dans l'article *z* du DE où les deux sections distinguées par les chiffres romains ont la structure suivante : I praep z rzeczownikiem w dopełniaczu w wyrażeniach oznaczających « avec un nom au génitif dans

des expressions signifiant » : 1. (miejsce, kierunek « lieu, direction ») 2. (źródło czegoś itp. « source de qqch. etc. ») 3. (składnik całości « élément d'un tout ») 4. (epoka « époque ») 5. (przyczyna « cause » ; motyw « motif, mobile ») 6 (wzór « exemple » ; sposób « manière ») 7 (wielki stopień nasilenia czegoś « grand degré d'intensité de qqch. ») et II praep z rzeczownikiem w narzędniku w wyrażeniach oznaczających « avec un nom à l'instrumental dans des expressions signifiant » : 1. (współuczestniczenie w czymś « participation à qqch. ») 2. (narzędzie « instrument ») 3. (przedmiot zawarty w innym « un objet contenu dans un autre ») 4. (czynność « activité ») 5. (cel « but ») 6. (skutek « résultat ») 7. (przedmiot wypowiedzi « ce dont on parle ») 8. (stopień nasilenia « degré d'intensité »). Ici, abstraction faite du résultat final qui est décevant, l'intention des auteurs est claire : ils veulent distinguer les sens des syntagmes contenant la préposition vedette et non pas les sens de cette vedette (cf. aussi article *za* du même dictionnaire).

Ensuite, le commentaire qui suit le chiffre arabe peut renvoyer *explicite* au sens des syntagmes régis par le mot-entrée, comme par exemple dans l'article *o* du GD où on trouve entre autres les rubriques suivantes : 3. przed wyrazami oznaczającymi to, co wywołuje jakiś stan uczuciowy « devant des mots dénotant ce qui déclenche un état émotionnel », 4. przed wyrazami oznaczającymi przedmiot sporu, walki « devant des mots indiquant l'objet d'un différent, d'une lutte », 7. z wyrazami oznaczającymi przedmioty, o które się coś rozbija, trze, opiera « avec des mots indiquant des objets contre lesquels on casse, frotte, appuie qqch. ». Cependant, je n'ai relevé aucun article qui soit organisé d'un bout à l'autre d'après ce principe.

Par ailleurs, le plus souvent on ne précise pas de façon explicite à quoi renvoie une indication sémantique donnée. Certes, on serait tenté de croire que, conformément aux principes méthodologiques retenus, c'est alors le sens de la vedette qui est visé, mais parfois il est difficile de l'admettre. À titre d'exemple, dans l'article *po* du MB figure la rubrique 5. (cel « but »). Néanmoins, on a du mal à interpréter le but comme une signification de la préposition *po* ; il faudrait plutôt comprendre par cela que *po* peut former des compléments de but. De même, l'article *z* du LS contient la rubrique 5. (tworzywo « matériau, matière »). Pourtant, la matière n'est pas du tout la signification de la préposition *z* ; c'est le substantif postprépositionnel qui indique la matière, et non la préposition elle-même.

Ensuite, dans les articles dépouillés, on donne fréquemment non pas une signification spécifique de la vedette, mais une catégorie sémantique plus générale à laquelle cette signification appartient. Que l'article *w* du PO nous serve d'exemple : 1 (miejsce « lieu »), 2 (czas « temps »). Il va sans dire qu'une information aussi imprécise n'est pas toujours

suffisante pour permettre à l'utilisateur du dictionnaire de choisir correctement un équivalent de l'entrée.

Enfin, il arrive également que le sens donné dans une rubrique soit inclus dans la signification citée dans une autre. En voilà un exemple puisé dans le LS : *po* 1 (miejsce « lieu ») 2 (czas « temps ») 6 (granica « limite »). Ici, en plus de deux rubriques consacrées aux emplois spatial et temporel de la vedette, on en trouve une autre, identifiée comme *limite*. Seulement, il s'agit évidemment d'une limite ou bien dans l'espace, comme dans l'exemple *po pas – jusqu'à la ceinture* qui y est cité, ou bien dans le temps.

4.5. Articles à structure hétérogène

Le plus souvent, les dictionnaires interrogés ne respectent pas du tout les critères de division logique et offrent des articles de type mixte dans lesquels se confondent des rubriques distinguées tantôt d'après une signification de la vedette, tantôt selon les propriétés syntaxiques de la vedette, tantôt enfin en fonction des équivalents de la vedette.

En plus, il n'y manque pas de rubriques dont le contenu est assez surprenant. Ainsi, notamment dans le GD, on relève des rubriques comportant un ou plusieurs syntagmes suivis de leurs traductions (je refuse de les appeler « exemples » car je ne sais pas ce qu'ils devraient exemplifier). Ces syntagmes sont parfois libres (cf. par ex. rubrique 5 de l'article *za* du OX : 5. *za rzeką – au-delà de la rivière*, rubrique 4 de l'article *z* du SS : 4 *ze srebra – en argent*, ou bien rubrique 2 de l'article *nad* du MB : 2 *nad morzem : au bord de la mer*), mais le plus souvent, ils se caractérisent par un certain degré de lexicalisation. À titre d'exemple, la rubrique 7 de l'article *pod* du DP est consacrée à une locution conjonctive : 7 *pod warunkiem, że... – à condition que...* ; dans la rubrique 4 de l'article *pod* du SS on a une locution verbale : 4. *płynąć pod prąd – nager à contre-courant*. Parfois, les auteurs annoncent le contenu de ces rubriques de façon explicite, comme dans l'article *w* du DE : 8. (w zwrotach i wyrażeniach zleksykalizowanych « dans les locutions et expressions lexicalisées ») à ; en ; wierzyć w coś croire en qqch. ; w poprzek en travers ; transversalement ; w zamian en échange ; grać w karty jouer aux cartes ; w czyimś imieniu au nom de qqn ; w mojej obecności en ma présence. Dans les cas extrêmes, la longueur d'une telle rubrique atteint une colonne de texte (cf. rubrique 21 de l'article *na* du GD).

Il convient de rappeler ici qu'une autre façon d'introduire des expressions figées, qui se laisse observer dans les articles analysés, est la création, à la fin d'un article, d'une rubrique spéciale identifiée non pas par un chiffre arabe, mais par un autre signe de subdivision, le plus souvent un losange (cf. article *z* du DP à la fin duquel, après le losange,

doublé en quelque sorte par le commentaire *w wyrażeniach* (« dans des expressions »), sont citées 4 expressions polonaises avec leurs traductions). Parfois – telle est par exemple la pratique du LA et du DU – on répète le losange devant chaque unité figée.

En outre, dans les articles examinés, on trouve des rubriques consacrées en réalité aux verbes sélectionnant la préposition vedette. Ainsi, la rubrique 3 de l'article *o* du DP a la forme suivante : 3. *prosić o co* demander qc. ; *o co (on) pyta ?* qu'est-ce qu'il demande ? Dans cette rubrique, on ne renseigne que sur deux faits isolés, à savoir sur la traduction des verbes *prosić* et *pytać* qui se combinent avec la préposition *o* régissant un SN à l'accusatif. De même, la rubrique 8 de l'article *na* du JT a la forme suivante : 8 *chodzić na wykłady* fréquenter des cours (cf. aussi par ex. rubrique 6 de l'article *o* ou rubrique 14 de l'article *od* dans le GD).

Au total, on constate que la majorité des articles portant sur les prépositions est plus ou moins hétérogène quant à la construction. Que l'article *przez* du LS nous serve d'exemple : 1 par, à travers 2 (*na wylot, poprzez* « de part en part, à travers ») par 3 (*z powodu* « à cause de ») par, à cause de 4 (*czas* « temps ») pendant 5 (*strona bierna* « voix passive ») par 6 *MATH* par. Ici, la première rubrique introduit directement deux équivalents considérés comme étant synonymes, les rubriques 2-4 sont distinguées selon les différents sens du mot-souche, la rubrique 5 a trait à la syntaxe et la dernière renvoie à un domaine du savoir en caractérisant ainsi un emploi spécifique de la vedette.

5. Remarques finales

À en croire les parties métalexigraphiques des dictionnaires consultés, les articles complexes seraient normalement organisés d'après le principe sémantique, et plus exactement, selon les différentes acceptions du mot-souche, le plus souvent numérotées par des chiffres arabes. Cependant, ces affirmations ne sont pas conformes à la réalité observée dans les articles prépositionnels.

D'une part, on trouve des articles structurés de manière conséquente suivant un autre facteur : on y retient alors comme principe de division les différents cas imposés par la vedette, les propriétés combinatoires de la vedette (la nature des termes mis en relation par l'intermédiaire de la vedette), mais surtout, les équivalents sémantiques de la vedette dans la langue cible.

À ce propos, il convient de remarquer que la structure d'un article lexicographique bilingue devrait faciliter à l'utilisateur d'un dictionnaire le choix d'un équivalent convenable de la

vedette. Au préalable, on devrait donc réfléchir aux facteurs décisifs quant à ce choix. Or, ces critères, en plus d'être sémantiques, peuvent être de nature syntaxique et parfois même phonétique de sorte qu'il n'est pas raisonnable de rester constamment attaché à la division sémantique et/ou de faire semblant de l'adopter.

D'autre part, les articles examinés sont majoritairement de type mixte : au sein d'un seul article, on trouve en général des rubriques dont seulement certaines contiennent, juste après un chiffre arabe, des caractéristiques sémantiques tandis que d'autres offrent tout simplement un, deux ou plusieurs équivalents français et d'autres encore regroupent des syntagmes lexicalisés avec leurs traductions.

De plus, lorsqu'un commentaire sémantique est effectivement présent, il ne se rapporte pas toujours aux sens successifs d'une entrée prépositionnelle, ce qui serait pourtant conforme au principe méthodologique annoncé dans les parties introductives de plusieurs dictionnaires interrogés. En effet, intentionnellement ou non, ces précisions sémantiques visent souvent tout le syntagme prépositionnel ou bien uniquement un syntagme nominal régi par une préposition.

Ainsi, les articles complexes, dans lesquels on ignore les principes fondamentaux de la division logique, se caractérisent par une structure hétérogène qui rend leur consultation difficile, et ceci même pour un spécialiste. Or, la majorité des dictionnaires dont ils proviennent s'adresse à des personnes apprenant le français, dont le niveau de connaissance de cette langue n'est pas forcément très avancé.

Afin de simplifier, ne serait-ce qu'un peu, cette structure, on devrait tout d'abord distinguer soigneusement certaines prépositions polonaises de leurs homonymes adverbiaux et regrouper ces emplois adverbiaux dans des articles à part. D'un côté, cela permettrait parfois d'éliminer un niveau de division (dans les articles tels que *z* ou *za*), et de l'autre, de réduire le nombre des rubriques à l'intérieur d'un article prépositionnel en éliminant celles qui regroupent de fait des emplois adverbiaux de l'entrée.

Ensuite, les articles portant sur les prépositions gagneraient en clarté si, au lieu d'en rédiger un seul pour une préposition sélectionnant plus d'un cas, on en proposait deux ou trois, justement en fonction du nombre des cas impliqués par l'entrée. L'intérêt de cette démarche est double : il s'agit non seulement de la suppression d'un niveau de division, mais aussi de la mise en relief d'un critère possible du choix d'un équivalent français.

Puis, il serait souhaitable de réduire la quantité des rubriques en traitant les différentes collocations ou expressions idiomatiques contenant une préposition dans les articles consacrés non pas à cette préposition, mais à un de leurs composants sémantiquement

pleins. La même remarque vaut pour tous les mots, et notamment les verbes, qui sélectionnent une vedette prépositionnelle (par ex. *myśleć o* « penser à »).

Enfin, du fait de leur spécificité et de leur complexité, les articles portant sur les prépositions méritent d'être pris en compte dans les préfaces et les modes d'emploi des dictionnaires bilingues. Il serait très utile d'y expliciter la véritable structure de ces articles, tout en avertissant l'usager que celle-ci risque de varier en fonction des facteurs pertinents pour le choix des équivalents en langue cible.

Bibliographie

Assaf, Beata (éd.). *Dictionnaire de poche français-polonais, polonais-français*, Paris, Larousse, 2005, XIII + 316 + 291 + IX p. (abrév. LA).

Assaf, Beata (éd.). *Słownik polsko-francuski, francusko-polski*, Wrocław, Larousse, 2006, 471 p. (abrév. LP).

Chełkowska, Barbara *et al.* *Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski PONS*, Poznań, Wydawnictwo LektorKlett, 2007, XVI + 902 p. (abrév. PO).

Dunaj, Bogusław (éd.). *Słownik współczesnego języka polskiego*, Warszawa, Wilga, 1996, XLV + 1393 p.

Duży słownik polsko-francuski, francusko-polski, Warszawa, Langenscheidt, 2012, 747 p. (abrév. LS).

Grand dictionnaire polonais-français, t. I-V. Varsovie, Wiedza Powszechna, 1995-2008, XVI + 1110 + 667 + 774 + 666 + 955 p. (abrév. GD).

Grundy, Valérie, Barnes, Jennifer et Podracka, Katarzyna. *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Warszawa, Delta, 2002, 591 p. (abrév. OX).

Jedlińska, Anna, Szwykowski, Ludwik et Tomalak, Jerzy. *Dictionnaire de poche français-polonais, polonais-français*, Varsovie, Wiedza Powszechna, 1984, 796 p. (abrév. JT).

Kupisz, Kazimierz et Kielski, Bolesław. *Dictionnaire pratique polonais-français avec supplément*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1993 [1969], 1148 p. (abrév. DP).

Lipska, Anna. *Szkolny słownik polsko-francuski*, Warszawa, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1992, 287 p. (abrév. LI).

Meister, Barbara et Botton, Déborah. *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Warszawa, Ex Libris, 2002, 859 p. (abrév. MB).

Migdalska, Grażyna. *Słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 2003, 503 p. (abrév. MI).

Nowak, Adam et Musiał, Magdalena. *Uniwersalny słownik francusko-polski i polsko-francuski*, Kraków, Liberal, 2000, 724 p. (abrév. US).

Romanowska, Maria. *Kieszonkowy słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Kraków, Wydawnictwo Zielona Sowa, 2007, 679 p. (abrév. KS).

Sikora-Penazzi, Jolanta et Sieroszevska, Krystyna. *Dictionnaire élémentaire polonais-français*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1997, 791 p. (abrév. DE).

Słobodska, Mirosława. *Dictionnaire universel français-polonais et polonais-français*, Warszawa, Delta, 2001, 886 p. (abrév. DU).

Słobodska, Mirosława. *Język francuski na co dzień. Francusko-polski, polsko-francuski słownik popularny*, Warszawa, Delta, s.d., 553 p. (abrév. JF).

Słownik francusko-polski, polsko-francuski, Warszawa, Buchmann, 2002, 438 p. (abrév. BU).

Sprytny słownik francusko-polski i polsko-francuski, Kraków, Lingea, 2010, 683 p. (abrév. SP).

Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski, Poznań, Faktor, 2005, 479 p. (abrév. SS).

Ucherek, Eugeniusz. *Polsko-francuski słownik przyimków*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1991, 239 p.

Zajac, Marek. *Dictionnaire français-polonais, polonais-français* Berlitz, Warszawa, Langenscheidt, s.d., 351 p. (abrév. BE).

Notes

[1] Pour la liste de dictionnaires bilingues consultés, avec les abréviations les identifiant, voir la bibliographie.

[2] Dans les dictionnaires consultés, on traite régulièrement de la même façon la préposition *bez* et son homonyme substantival *bez*.

[3] Sauf mention contraire, toutes les traductions sont celles de l'auteur.

[4] Bogusław Dunaj (dir.), *Słownik współczesnego języka polskiego*, Wilga, Warszawa, 1996.

[5] S'en démarque un dictionnaire spécialisé, le *Polsko-francuski słownik przyimków* de Eugeniusz Ucherek (Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1991), dans lequel la rection prépositionnelle est retenue comme principe de division d'un article.

Pour citer ce document

Par Witold Ucherek, «La microstructure des articles prépositionnels dans les dictionnaires polonais-français», *Revue du Centre Européen d'Etudes Slaves* [En ligne], Croisements inter-linguistiques franco-slaves, La revue, Numéro 3, mis à jour le : 10/02/2014, URL : <https://etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=665>.

Quelques mots à propos de : [Witold Ucherek](#)

Witold Ucherek est maître de conférences à l'Institut de Philologie Romane de l'Université de Wrocław (Pologne). Il travaille au Département de Linguistique Française et se spécialise dans les recherches contrastives franco-polonaises portant avant tout sur les prépositions et la lexicographie bilingue. Il est auteur du livre « *Polskie ekwiwalenty tłumaczeniowe francuskich przyimków temporalnych z rzeczownikowym wykładnikiem aspektu* » [« Les équivalents de traduction polonais des prépositions te ...